

O7 | ACTUALITÉ

Crise COVID 19:

dévouement et continuité

13 | AMÉNAGEMENT URBANISME Un nouveau règlement de stationnement 16 | ENVIRONNEMENT Adhésion au PNR du Pilat



**01** Édito du Maire

02

# COMMUNICATION

Dessine-moi un logo

04

06

# **COUP DE PROJECTEUR**

Les agents de la mairie à votre service

07

Crise COVID 19 : beaucoup de dévouement pour assurer la continuité du service public



10 PROTÉGER LES ENFANTS

Un enjeu prioritaire pour notre école

12

AMENAGEMENT - URBANISME

Création du parc municipal : point d'étape

13

## AMÉNAGEMENT - URBANISME

Un nouveau règlement de stationnement applicable bientôt

16

# **ENVIRONNEMENT**

Sainte-Colombe adhère au Parc Naturel Régional du Pilat

18
BONNES PRATIQUES

21

Création artistique : un automne sous le signe des rdv manqués

22

# **ACTION SOCIALE**

Rester chez soi le plus longtemps possible une panoplie de solutions

**23** 

# ÉCONOMIE

Bienvenue aux entreprises qui ont choisi Sainte-Colombe!

**26** 

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

**32** 

À VOS AGENDAS!

33

**CONTACTS UTILES** 

## SAINTE-COLOMBE - LE JOURNAL #AUTOMNE 2020

Directeur de la publication : Marc DELEIGUE, Maire de Sainte-Colombe | Comité de rédaction : Jean-Pierre MALSERT, Marie-Thérèse MORAND,
Caroline MUSCELLA, Guy VACHON | Crédits photos : Cédric TREMELO, Jean-Pierre MALSERT, Caroline MUSCELLA, Guy VACHON, PNR du Pilat, Vienne Condrieu
Agglomération, associations | Création graphique, maquette et mise en page : Agence Jeudimidi | Impression : ABEOS Reprographie (SIRET n° 51158408800013 RC
Vienne) 1 500 exemplaires, imprimés sur papier 100 % PEFC



# ÉDITO MAIRE

epuis le 15 mars date de notre élection et le 11 juin date de notre premier Conseil municipal, comme pour l'ensemble du pays, nos actions s'inscrivent dans le cadre d'une crise sanitaire sans précédent.

Notre première attention s'est donc portée sur l'école et la sécurité de nos enfants. Un travail important a été réalisé dès la fin du printemps pour que les classes puissent, à tous niveaux, fonctionner suivant les protocoles sanitaires. Nous constatons avec cette 2ème vague à quel point notre anticipation est précieuse aujourd'hui.

Nous avons aussi réussi, avec Les Petits Futés, à maintenir les activités pendant les vacances d'été et de la Toussaint, en ouvrant l'espace de l'école et de la Verrière des Cordeliers

CETTE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT NE NOUS EMPÊCHE PAS DE PRÉPARER L'AVENIR

au centre de loisirs. Une réflexion est désormais en cours avec les élus de Saint-Cyr-sur-le-Rhône et de Saint-Romain-en-Gal pour doter l'association de locaux adaptés à ses besoins, lesquels Nous nous att més régulière de communic crise sanitaire. L'ensemble du moi pour vous très belles fête

dépassent à présent les bâtiments préfabriqués mis à leur disposition.

Il nous a fallu gérer également les incivilités qui, hélas, ont été nombreuses cet été. Est-ce la sortie de confinement qui a libéré les ardeurs sur l'espace public? Quoi qu'il en soit, les agitations nocturnes, plus particulièrement sur le quai d'Herbouville, ont été insupportables pour les habitants, malgré les interventions de la Gendarmerie.

Deux solutions sont en cours de déploiement pour éviter à l'avenir de tels débordements : d'une part, l'acquisition de caméras plus performantes, d'autre part le renforcement de notre police municipale, pour assurer à la fois une vigilance accrue et la prévention des actes délictueux.

Tout ceci ne nous empêche pas de préparer l'avenir. En seulement 6 mois, et malgré le contexte difficile, les projets au cœur de notre mandat ont bien avancé : parc urbain d'envergure, accueil périscolaire renforcé, stationnement apaisé, soutien sans faille à l'activité économique... Je vous invite à découvrir, au travers de ce journal municipal relooké, l'essentiel des actions menées par mon équipe.

Nous nous attacherons à vous tenir informés régulièrement, malgré les contraintes de communication que nous impose cette

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Surtout prenez grand soin de vous.

**MARC DELEIGUE** 



# dessine-moi UN LOGO









## Dessine-moi un logo,

c'est ce que nous avons demandé à l'agence Jeudi Midi suite à l'installation du nouveau Conseil municipal, avec pour mots d'ordre:valoriser l'Histoire et marquer l'actualité.

Notre nouveau blason assemble ainsi, dans un tout unifié, les éléments marquants de l'identité de Sainte-Colombe : la Tour des Valois, le fleuve Rhône, la passerelle qui nous relie à Vienne et la colombe, déjà présente dans le précédent logo. En bref, un choix figuratif et moderne à la fois, dont nous vous livrons ici des clés de lecture. Décryptage.

# Patrimoine et territoire

Ce logo se fonde sur la valorisation de la richesse historique et patrimoniale de la commune (symbolisée par la tour), ainsi que sur les spécificités de notre territoire : une topographie en bord de fleuve (les vagues) et une connexion étroite à l'autre rive du Rhône (le pont).

## Eléments naturels

Evoqués par le fleuve et la colombe, leur présence se trouve renforcée dans les versions colorisées utilisant le jaune et le bleu.

# Lien, harmonie et lieu préservé

Les éléments du logo sont reliés les uns aux autres et s'intègrent au sein d'une

composition homogène, harmonieuse et protégée, aux contours arrondis.

Le blason véhicule également la notion de préservation et de proximité.

# Mouvement et dynamisme

Induits par les ondes de l'eau du fleuve, la diagonale de la passerelle et le mouvement ascensionnel des ailes de la colombe, ce logo traduit une nouvelle dynamique pour la ville.

Décliné en style filaire ou à plat, en version monochrome ou polychrome, ce nouveau logo s'adapte à tous les supports, à tous les messages. Les couleurs utilisées pour ces différentes variantes sont celles des mosaïques de Sainte-Colombe : le bleu, réveillé par un peu de jaune, évoque le fleuve ; quant au terracotta, il évoque la richesse archéologique du sol, mais aussi les pierres des bâtiments emblématiques de la ville.



Ce nouveau logo, c'est une manière d'insuffler une nouvelle dynamique, tout en rassemblant les habitants autour de symboles communs

CAROLINE MUSCELLA
Conseillère déléguée

à la communication

99



La nouvelle équipe municipale vous a été présentée dans le cadre du bulletin spécial de juillet 2020. N'hésitez pas à vous rapprocher du Maire et de ses adjoints pour leur faire part de vos remarques et propositions afin d'améliorer la vie quotidienne à Sainte-Colombe.

> Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus : 04 37 02 23 10 / mairie@ste-colombe.fr



MARC DELEIGUE Maire de Sainte-Colombe



**STÉPHANE ROBERT Adjoint** Administration générale **Fronomie Finances** 



**MARION CHOFFEL Adjointe** Vie scolaire, petite enfance. ieunesse **Environnement** qualité de vie



**GUY VACHON Adjoint Culture, sports,** vie associative et communication **Actions sociales Habitat et logement social** 



**MARINE MATA** Urbanisme Voirie communale Travaux



**MARIE-THÉRÈSE** Conseillère déléguée



PASCAL DANCETTE Conseiller déléqué Sécurité



**JACQUES REGNIER-**Conseiller déléqué Vie sociale



**CAROLINE MUSCELLA** Conseillère déléquée Communication



**CORINNE CHABORD** 



**LUCIE DANCETTE** 



**YVES DELORME** 



**EUKSUZIAN** 



CATHERINE **JEANTROUX** 



LINDA LAURO



**DAVID LESUR** 



JEAN-PIERRE



JEAN-MARC PALLET



**JACQUES PRAT** 

# Vos élus AU SÉNAT, AU DÉPARTEMENT FT À LA RÉGION

# nouveaux sénateurs pour le département du Rhône

Le 27 septembre dernier, près de la moitié des membres du Sénat a été renouvelée. Dans la circonscription du Rhône, 7 sénateurs ont ainsi été élus pour 6 ans au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs, composé notamment de 5 délégués du Conseil municipal de Sainte-Colombe. Il s'agit de Thomas DOSSUS, Raymonde PONCET et Gilbert-Luc DEVINAZ pour la liste Unis pour le Rhône, rassemblement de la gauche et des écologistes (3 sièges), François-Noël BUFFET et Catherine DI FOLCO pour la liste Territoires et République (2 sièges), Etienne BLANC pour la liste d'Union de la droite, du

centre et des indépendants (1 siège) et Bernard FIALAIRE, pour la liste Avec les élus du Rhône et de la Métropole de Lyon (1 siège).

Retrouvez leur portrait et leurs coordonnées sur www.senat.fr



**Elections** départementales et régionales prévues en 2021

A ce jour, ces deux élections devraient avoir lieu le même dimanche de mars 2021, mais la date n'est pas encore officielle et pourrait être reportée en raison du contexte sanitaire.

# Comment

# s'inscrire sur les listes électorales?

Depuis la loi électorale de 2017. vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes jusqu'à 6 semaines avant les élections (le délai a été allongé au-delà du 31 décembre). Pour cela :

rendez-vous au service Elections de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

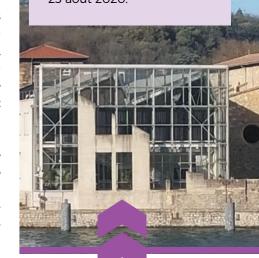
Ou effectuez les démarches en ligne, sur le site Internet www. service-public.fr.

Les justificatifs de moins de 3 mois les plus couramment admis sont : les factures d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe établies à votre nom, ou encore les attestations d'assurance habitation, quittances de loyer non manuscrites, bulletins de salaire, titres de pension, redevances d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour les personnes en maison de retraite, il est également possible de fournir une attestation de la direction établissant la réalité de l'hébergement et sur laquelle figure l'adresse de l'établissement.

# Les bureaux de vote déménagent!

A partir de 2021, les élections se dérouleront au rez-de-chaussée de la Verrière des Cordeliers, place Aristide Briand, pour vous accueillir dans les meilleures conditions. La Préfecture du Rhône a validé cette implantation par arrêté en date du 25 août 2020.



# À VOTRE SERVICE

Ils répondent au quotidien aux besoins des citoyennes et des citoyens de Sainte-Colombe, s'adaptent en permanence aux évolutions que nous portons pour la commune et à celles que la situation sanitaire exige... Mais sont parfois méconnus des habitants. Nous souhaitions les mettre à l'honneur dans ce numéro et les remercier de l'investissement dont ils font preuve à nos côtés.

Répartis en 6 équipes sous la direction du Maire et de Nadine CHAVANERIN, la nouvelle Directrice générale des services, les agents municipaux accompagnent les habitants pour leurs procédures administratives, instruisent les dossiers d'urbanisme en lien avec l'Agglo, gèrent et animent les services de cantine ou d'accueil périscolaire, assurent l'entretien des espaces verts, des bâtiments, de la voirie, font respecter les règles de stationnement, assistent l'équipe enseignante dans les classes maternelles... Présentations.







Assistante du Maire Secrétariat des élus **Elections**. Urbanisme CCAS. Communication

Verrière des

Cordeliers

**Elian BOSSIS** 



Ibtissem BOURARA





**BOUCHERAK** 



Services techniques



Madiid HADDAD Responsable



**Alain CAZAL** 





Police municipale



DUPERRET Brigadier de police



Kelly JUEN ASVP



École Cantine et ATSEM et garderie bâtiments



ROBERT



Fatima MACHADO

**Corinne FAVRE** 



**TRAUTMANN** 

# Les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- Fermée au public les mardis après-midi
- permanence Etat civil le 1er samedi du mois de 9h à 12h

# CRISECOVIDES

**ACTUALITÉ** 

beaucoup de dévouement pour assurer la continuité du service public



# FLASH INFO

Un centre de dépistage COVID-19 est désormais installé au centre culturel de Saint-Romain-en-Gal

Opération

Malgré les risques et les incertitudes de la lère vague épidémique, les élus et les agents de la commune se sont attelés, début mai, à distribuer plus de 1500 masques en tissu aux habitants de Sainte-Colombe,

> fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Permanences à la salle des Orchidées, distribution dans les boîtes aux lettres... chacun a pu en bénéficier pour aller faire ses courses plus sereinement et se conformer aux précautions d'usage.

Des masques chirurgicaux ont également été commandés par la Commune pour assurer la sécurité de ses agents, qui pour beaucoup ont continué à travailler en présentiel durant le confinement. Objectif: garantir un service minimum et, pour certains, saisir l'occasion pour faire des travaux dans nos locaux (comme repeindre les murs de la Verrière des Cordeliers),

# l'école

# concilier travail à distance et reprise des apprentissages

Comme ailleurs, l'équipe enseignante a dû faire preuve d'ingéniosité et d'adaptation pour garantir en même temps le travail à distance de la majorité des élèves. Une attention particulière a été portée aux familles qui n'étaient pas équipées au plan informatique.

L'école élémentaire, la restauration et l'accueil périscolaire ont rouvert leurs portes à tous les volontaires dès le 14 mai, à raison de deux jours par semaine pour permettre la rotation des classes et éviter le brassage des groupes. Le protocole sanitaire de l'Education nationale a été décliné de manière stricte et concertée. Le nettoyage et l'aération des classes ont été renforcés par les services municipaux et, grâce à sa configuration avec 3 accès propices à la distanciation, notre école a

pu accueillir tous ceux qui le souhaitaient.

C'est ainsi que les enfants d'enseignants, de personnel soignant et de familles monoparentales ont pu être accueillis, dans un élan de solidarité qui a permis à plusieurs parents de concilier vie professionnelle et poursuite des apprentissages et de la garde de leurs

La maternelle est quant à elle restée fermée jusqu'au 31 mai. Nos bambins de moyenne et grande sections ont néanmoins pu rejoindre leurs copains au mois

Les choses sont revenues « à la normale » pour les deux dernières semaines de scolarité, entre le 22 juin et le 3 juillet, avec un accueil sur 4 jours pour toutes les classes.

Une grande joie pour nos enfants, qui ont retrouvé le chemin de l'école et pu profiter de leurs camarades avant l'été!



# au centre de loisirs

Grâce au volontarisme de la municipalité et à l'énergie débordante de l'équipe des Petits Futés, et de la directrice Annie CAIRE, les activités de la période estivale et des vacances d'automne ont pu être mainte-

nues. Accueillis dans les locaux de l'école (cour. cantine. salle d'évolution et terrasse). mais aussi à la Verrière des Cordeliers, les

**ACCUEILLIR LES PETITS FUTÉS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS** ET EN APPRENDRE **TOUJOURS DAVANTAGE** 

enfants ont profité cet été d'animations autour de thèmes variés (cirque, cow-boys et indiens, pirates et olympiades) et de sorties nombreuses : accrobranche, poney,

rafting, kayak, espace zoologique de Saint-Martin-la-Plaine, piscine, vélo, trottinette...

La programmation s'est également enrichie. Annie CAIRE. Le nouveau dispositif « ALSH studieux » de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a permis aux

Petits Futés de bénéficier de vacances apprenantes reprenant les compétences scolaires. De quoi rattraper les retards éventuels accumulés pendant la période de confinement.

L'équipe a en outre profité du contexte pour aborder sérieusement, tout en s'amusant, un certain nombre de protocoles : plan canicule, vigilance noyades, Vigipirate ou encore

Autant d'adaptations qui ont poussé l'association à renouveler sa démarche éducative et pédagogique, toujours dans un esprit de bienveillance et avec, à la clé, des améliorations pour l'accueil des enfants (rythme à la journée, nouveaux espaces, plus d'écoute avec des temps de paroles...). C'est « remuant, mais stimulant! » nous dit la Directrice,

# VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# offre une prime pour l'achat d'un VAE

L'Agglo met en place un dispositif d'aide financière de 150 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) neuf. Cette prime peut atteindre 200 € pour les foyers non imposables, grâce à l'aide apportée par l'État dans le cadre de son Plan Vélo.

# Le principe

Ce dispositif permet aux personnes résidant dans l'une des 30 communes du territoire d'accéder à une solution de mobilité performante, peu polluante, bonne pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière et moins coûteuse. Le VAE permet de se déplacer facilement et d'appréhender les itinéraires contraints (forte pente) de manière plus abordable.

# Pour qui?

Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans et résider sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Une seule aide par foyer fiscal est attribuée.

# Où acheter le vélo?

Les vélos doivent être achetés après le 17 juillet 2020 auprès des vélocistes professionnels implantés sur le territoire et qui assurent un service après-vente : Cyclable à Vienne, Cycles Blain à Vienne, E-Bike Solutions à Vienne, Décathlon à Chasse-sur-Rhône, Intersport à Vienne.



# Comment obtenir cette aide?

Il suffit de compléter et signer le dossier de demande d'aide financière téléchargeable en ligne et de joindre toutes les pièces justificatives suivantes :

- Attestation sur l'honneur
- Copie de la facture d'achat du vélo
- Copie du certificat d'homologation
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de
- ▶ Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Le dossier est à adresser par courrier à : Vienne Condrieu Agglomération Direction des transports et des mobilités Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès 30, avenue Général Leclerc - BP 263 38217 VIENNE Cedex

Pour en savoir plus :

Sur le bonus vélo accordé par l'État :

www.economie.gouv.fr/particuliers/ prime-velo-electrique

Sur la prime de l'Agglo :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr





les représentants de parents d'élèves. Au-delà des aménagements entrepris pour organiser la reprise des cours au déconfinement et une rentrée scolaire 2020 - 2021 compatible avec la crise sanitaire, la « team » de l'école n'a pas chômé. Retour sur 6 mois d'ébullition en mode collaboratif.

PROTÉGER LES ENFANTS, ASSURER

UN ACCUEIL DE QUALITÉ ET AIDER

TAIRES POUR NOTRE ÉCOLE

# **Equiper la maternelle** pour s'adapter à la distanciation sociale

Si la reprise de la scolarité a pu se faire sans grandes difficultés fin juin pour les élèves de maternelle, il naie des parents, puisque les études sont tarifées à a fallu anticiper un durcis-

sement des mesures sanitaires à la rentrée et prévoir l'instauration éven- **AUX DEVOIRS : DES OBJECTIFS PRIORI-** à 7 200 € par an. tuelle d'une distanciation sociale, y compris pour les plus petits.

Les tables rondes qui préexistaient ne permettant pas de respecter une interdistance d'un mètre, le Conseil municipal, en lien avec les enseignants, a donc fait le choix d'équiper nos deux classes de maternelle de tables individuelles et de nouvelles chaises, ce qui représente un investissement de 7 000 € en incluant le nouveau mobilier. Aujourd'hui ces tables sont regroupées en îlot pour favoriser la socialisation, mais chaque élève dispose de son propre bureau.

# Accompagner les élèves dans leurs devoirs

Des études surveillées ont également été mises en place pour les élèves d'élémentaire le soir de 17h à 18h dès la rentrée de septembre, à titre expérimental. Les enfants ont ainsi la possibilité - par groupes

de niveaux - de faire leurs devoirs en compagnie de l'intervenante en sport et trois professeurs de l'école volontaires. Ce qui permet de gagner du temps en rentrant chez soi et de bénéficier d'un accompagnement professionnel pour les élèves les plus en difficulté. Le tout sans impact sur le porte-mon-

> l'identique de la garderie. Le coût pour la Commune est quant à lui estimé

Les premiers retours d'expérience sont positifs, avec 17 enfants concernés au plus fort de la fréquentation (soit 20 % des effectifs d'élémentaire) et une satisfaction globale des parents, suite au sondage effectué.

# Optimiser les effectifs de l'accueil périscolaire

Afin d'adapter le personnel au nombre d'élèves présents, d'optimiser les ressources allouées au service d'accueil périscolaire et de mieux organiser les activités proposées, il est à présent demandé aux parents de préciser les horaires de fréquentation de la garderie par leurs enfants et de procéder aux inscriptions la semaine précédente, sur le Portail famille. Il reste possible de venir chercher son enfant plus tôt, à partir de 17h. >>

# Poursuivre les efforts pour mieux encadrer les élèves

Parallèlement, le Conseil municipal a décidé de poursuivre le financement de :

- → 8h d'encadrement sportif chaque semaine pour les classes de primaire, à raison de 7 200 € par an. L'intervenante recrutée, Lise, sensibilise ainsi les enfants à la pratique de la grimpe, puisque nous avons la chance d'avoir un mur d'escalade dans notre salle d'évolution.
- → un agent supplémentaire le matin pour la classe à double niveau Grande section - CE1, afin de seconder le professeur dans ses missions. Coût annuel de 9 200€.

Lise, Christine andrine, Isabell <sup>ascale,</sup> Corinne atima, Ibtisse



# Inscriptions au périsco

# **Quand?**

- → CANTINE : jusqu'au mardi de la semaine précédente avant 12h
- → GARDERIE : jusqu'au jeudi de la semaine précédente avant 12h
- → ETUDES SURVEILLÉES : engagement au semestre (ou de vacances à vacances).

## **Comment?**

→ SUR LE PORTAIL FAMILLE

https://portail.berger-levrault.fr/Mairie-SainteColombe69560/accueil

- → PAR COURRIEL : mairie@ste-colombe.fr
- → PAR TÉLÉPHONE : 04 37 02 23 10
- → ou directement EN MAIRIE aux heures d'ouverture.







Certains s'impatientent sans doute de pouvoir flâner à nouveau à la fraîcheur des arbres (l'été fut chaud, très chaud!) ou emmener leurs enfants jouer au parc après l'école...

Sachez que le projet de parc public au cœur de qu'un paysagiste a été

retenu, avec lequel nous avons défini les grands principes d'aménagement de ce parc, qui s'étendra depuis la caserne des pompiers jusqu'à la RD386.

## **CE PARC, NOUS LE VOULONS** LE PLUS VASTE POSSIBLE.

C'est pourquoi nous avons décidé de doubler la surface initialement prévue, pour rompre avec la minéralité du secteur.

L'ensemble formera ainsi une véritable coulée verte au sein de Sainte-Colombe, notre mandat avance et en résonnance avec les côteaux boisés de part et d'autre du Rhône, mais aussi avec les nombreux jardins privés dont bénéficie notre commune.

> Les principes d'aménagement illustrés par le schéma ci-dessus vont guider l'élaboration précise de ce parc public, pour lequel nous venons de demander l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône.



Notre défi : former une véritable coulée verte au cœur de Sainte-Colombe et en faire un lieu de partage et de rencontres entre générations

Adjointe à l'urbanisme, à la voirie communale et aux travaux





# Un nouveau règlement de stationnement applicable bientôt

Une nouvelle signalisation est en cours dans les différentes rues du centre-ville, afin de faciliter le stationnement des véhicules. Elle est réalisée en partie par la Commune, en partie par Vienne Condrieu Agglomération.

Le règlement de stationnement a été présenté en Conseil municipal de septembre. Il prévoit 4 zones :

# 1. Une zone violette.

où le stationnement est limité à 30 minutes.

## 2. Une zone bleue.

où le stationnement est limité à 1h30.

## 3. Une zone verte.

réservée aux abonnés. Pourront souscrire un abonnement les résidents de Sainte-Colombe qui ne disposent pas d'une place de stationnement privé (garage, parking) et les actifs justifiant d'un emploi sur la commune nécessitant l'utilisation d'un véhicule.

4. Des emplacements à usage spécifique pour le transport de fonds, les livraisons (jusqu'à 10h) et les détenteurs d'une carte Mobilité Inclusion (pour les personnes en situation de handicap).

5. Une zone de stationnement libre.

# **Objectif des zones** bleue et violette

L'instauration de ces zones à durée réglementée vise à augmenter la rotation des véhicules en journée et renforcer ainsi l'accès aux commerces du centre-ville.

Ce système est gratuit pour l'usager et économe pour la Commune, puisqu'il évite de renouveler les horodateurs aujourd'hui obsolètes.

## Comment ça marche?

Un disque de stationnement doit être apposé en évidence sur votre tableau de bord et faire apparaître votre horaire d'arrivée (réglage possible à 10 minutes près). Les disques sont disponibles dans le commerce et doivent être conformes au modèle-type en vigueur.

# Où sont situées les zones violettes et bleues?

## → LES ZONES VIOLETTES LIMITEES A 30 MINUTES

sont situées à proximité des commerces : RD386 entre l'entrée d'agglomération au nord et l'angle avec la rue des Cerisiers, rue Cochard, rue Paul Doumer, rue Garon, parking de l'école (côté Nord).

→ LES ZONES BLEUES LIMITEES A 1H30 sont situées : Parking du cimetière (côté Ouest), place Aristide Briand, quai d'Herbouville (de la Tour des Valois à la borne escamotable), place de l'Egalité, place du Général De Gaulle, RD 386 entre l'angle avec la rue des Cerisiers et la sortie Sud du giratoire donnant sur la rue du Dr Trénel, rue des Cerisiers, rue des Missionnaires, rue des Petits jardins (côté Sud, de l'impasse du cimetière à la rue Joubert), rue du Dr Trénel, rue du Salin, rue du Tinat, rue Pierre Pinet.

# Où sont situées les zones vertes?

Les zones réservées aux abonnés sont situées sur les parkings de l'école (côté Sud), du cimetière (côté Est) et du Verdier, ainsi que rue des Chardonnerets et quai d'Herbouville (au Sud de la borne, sous conditions).

A venir: Un plan du nouveau zonage et un mode d'emploi pour les abonnés.



## A savoir:

sur les places concernées, la réglementation s'applique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h, ainsi que le samedi de 8h à 13h. Elle ne s'applique pas les samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

# Le coin des travaux



# FIN DES TRAVAUX **RUE COCHARD**

À la demande de la Commune, importante pour les nombreux les services de Vienne Condrieu Agglomération ont lancé la réfection complète de la section de la rue Cochard située entre la place Aristide Briand et la Percée, à de la chaussée. En août, a été réalihauteur de la rue Garon.

Outre la remise en état de la chaussée et de son sous-sol, l'objectif était d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des cyclistes et des piétons, dans cette rue étroite et très fréquentée. Une grande partie des réseaux (eaux usées, adduction en eau potable, électricité, téléphone, fibre optique, etc.) a été remplacée au cours de la première quinzaine de mars, mais le confinement consécutif à l'épidémie de COVID-19 a stoppé net les travaux. La circulation a toutefois pu être rétablie, afin d'éviter une gêne trop

usagers de cette rue.

Début juillet, les travaux ont repris avec la pose des bordures de trottoirs et des collecteurs de pluie au centre sé le raccordement avec le plateau ralentisseur de la rue du Salin et de la place Aristide Briand.

Enfin, courant septembre, les entreprises ont posé le revêtement d'enrobé sur la voie de circulation. La pose des panneaux de signalisation, le marquage au sol et l'installation d'arceaux à vélo a marqué la fin de cette intervention.

Le coût d'ensemble de ces travaux s'est élevé à environ 100 000 €.

# Ouverture de la **RUE DES CERISIERS**



L'aménagement des voiries desservant la résidence du Parc aux Colombes s'est achevé fin septembre, avec l'ouverture de la rue des Cerisiers sur la RD 386 à hauteur du nouveau magasin La Vie Claire.

Une signalétique adaptée a été mise en place : elle prévoit un accès depuis la RD 386 en venant du centre-bourg, mais pas de tourner à gauche en venant du rond-point avec la rue Trénel. De même, toujours pour des raisons de sécurité, il n'y a pas de tourner à gauche sur la RD 386 lorsqu'on vient de la rue des Cerisiers.



La voûte de la Cour des dames menaçait ruine et présentait un danger certain pour les passants. Des travaux de maçonnerie, sobres et élégants, ont été réalisés pour sécuriser le passage.





# pour améliorer votre habitat

Les aides à l'amélioration de l'habitat au sein du parc privé s'inscrivent dans le cadre du Programme Local de l'Habitat porté par l'agglomération, engagée dans la démarche TEPOS (Territoires à énergie POSitive).

# Quels travaux sont concernés?

- Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées (barre de douche, monte escalier...)
- Les travaux permettant de lutter contre la précarité

Le logement (parc privé) doit être achevé depuis au → Faites réaliser par SOliHA une évaluation technique

# Quelles sont les aides?

- Les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat):
- → Pour les propriétaires occupants : jusqu'à 50 % du montant HT des travaux (sous conditions de ressources et de travaux), soit une aide maximale de 10 000 € + une prime de maximum 1 600 € ou 2 000 € selon les
- → Pour les propriétaires bailleurs : jusqu'à 35 % du montant HT des travaux (sous conditions de travaux de maximum 1 500 €.

## **2.** Les aides de Vienne Condrieu Agglomération :

- → Pour les propriétaires occupants : les projets de peuvent bénéficier d'une prime de 500€.
- → Pour les propriétaires bailleurs : les projets de travaux conventionnés peuvent bénéficier d'une prime allant

Les subventions de l'Agglo viennent en complément des aides de l'ANAH.

**3.** D'autres aides existent : caisses de retraite.

« MaPrimRenov »...

# Quelle est la démarche à suivre?

- Contactez SOliHA Solidaires pour l'habitat, association à but non lucratif et bénéficiant de l'agrément
- par téléphone : 04 37 28 70 20
- par courriel: a.richard@soliha.fr
- lors des permanences qui ont lieu tous les ler mercredis du mois de 14h à 16h en mairie d'Echalas et en mairie de Condrieu.

Propriétaires occupants, n'oubliez pas de vous munir de votre dernier avis d'imposition!

- ou thermique de votre logement.
- → SOliHA réalise ensuite une estimation financière des aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous tion (du dépôt au paiement).

Vous pouvez également contacter le service Habitat de Vienne Condrieu Agglomération : 04 74 78 32 20.



2 millions

www.parc-naturel-pilat.fr

SAINTE-COLOMBE ADHÈRE AU

Parc Naturel Régional du Pilat

Par délibération en date du 12 octobre, le Conseil municipal de Sainte-Colombe a décidé à l'unanimité d'adhérer au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Pilat et d'approuver la Charte en vigueur. Notre commune faisait en effet office d'enclave gallo-romaine au sein d'un massif marqué par la richesse des paysages, des espaces naturels d'exception, un patrimoine culturel et humain remarquable.

Sainte-Colombe rejoint ainsi les territoire - pour obtenir le renou-48 communes, les 4 intercommunalités (Vienne Condrieu Agglomération, Saint-Etienne Métropole et les Communautés de communes du Pilat rhodanien et des Monts du Pilat), les 17 villes portes, les 2 Départements du Rhône et de la Loire, ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**ENVIRONNEMENT** 

Ensemble, ils portent l'ambition d'un territoire préservé et vivant **3** · Des modes de production et auront pour mission d'élaborer la prochaine Charte – qui fixe les grandes orientations du projet de



Le Parc du Pilat, c'est à la fois une méthode : la concertation, et un horizon : celui de la transition écologique.

**MARION CHOFFEL** 

vellement du label Parc Naturel Régional, attribué pour 15 ans par

La Charte actuelle est valable jusqu'à fin 2024 et repose sur

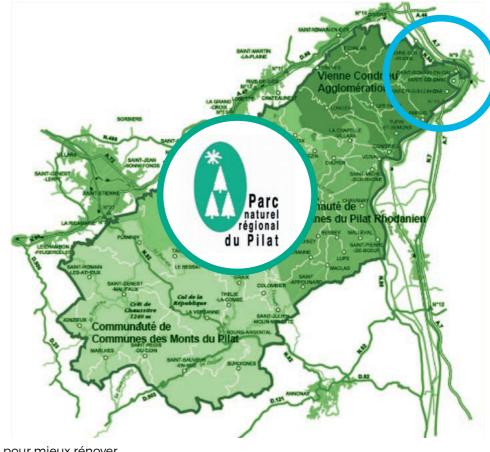
- Une gestion maîtrisée des espaces et des ressources
- 2 Des modes de vie plus sobres et plus solidaires
- durables en lien avec la consommation locale
- 4 Un Parc acteur du territoire régional et au-delà
- 5 Une mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère.

Au-delà du symbole, cette adhésion - qui représente un coût annuel d'environ 600 € - est source d'opportunités pour notre commune : bénéficier de l'ingénierie d'une équipe technique pointue et pluridisciplinaire, profiter d'un appui matériel et parfois d'une aide financière pour nos projets et nos manifestations, rayonner par-delà les frontières communales.

# Concrètement, que propose le Parc?

Voici quelques exemples de l'offre de services proposés actuellement par le Parc :

- Un programme d'éducation au territoire à destination des écoles pour développer l'éco-citoyenneté
- La location de matériel associatif, une aide aux organisateurs d'évènementiels pour intégrer les principes du développement durable, le prêt d'expositions
- Du conseil en architecture et une sensibilisation à l'éco-habitat pour mieux rénover et construire, mais aussi une aide à la recherche de financements pour réhabiliter le bâti patrimonial
- Un appui à la conception et gestion des espaces verts
- Une aide à la production d'énergies renouvelables et l'accompagnement des projets de centrales villageoises photovoltaïques
- L'accompagnement des projets touristiques, l'entretien, le balisage et la signalétique des sentiers de randonnée, ou encore le financement de travaux sylvicoles
- Le soutien à l'autopartage, le prêt de vélos à assistance électrique, du conseil en mobilité
- La mobilisation de l'épargne locale tout autant que des fonds européens.





# Envie de prendre un grand bol d'air

L'office de tourisme de Vienne Condrieu a sélectionné pour vous une série de randonnées à découvrir au milieu des vignes, au bord du Rhône, en ville ou à la campagne. De belles balades, faciles, à partager en couple, en famille ou entre amis. www.vienne-condrieu. com/3881-nos-circuits-de-randonnee.html Retrouvez aussi tous les itinéraires de rando du Pilat, à pied, en trail, à cheval, à vélo sur : Pilat-rando.fr

À chacun son terrain de jeu!

# RESPECT DU CADRE DE VIE UNE RESPONSABILITÉ **COLLECTIVE**

# mode d'emploi

# Gestion des déchets

Vienne Condrieu Agglomération assure la collecte et le traitement des déchets ménagers. Les bacs gris sont ramassés une fois par semaine, les bacs jaunes toutes les deux semaines. Le calendrier de collecte est consultable sur le site www.vienne-condrieu-agglomeration.fr. Il indique les jours de rattrapage des jours fériés et rappelle les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

## **RAPPEL DES CONSIGNES:**

- 1. Je trie mes déchets pour favoriser le recyclage : les déchets non recyclables sont mis en sac fermé puis déposés dans les bacs verts ou gris ; les déchets recyclables sont déposés en vrac dans les bacs jaunes.
- 2 Je sors mon bac la veille au soir et je le rentre après la collecte, pour ne pas encombrer la voie publique. J'assure sa propreté en le nettoyant régulièrement. Aucun déchet ne doit être posé au sol, hors d'un bac ou à proximité des points d'apport volontaire.
- 3 Les bacs sont attachés à mon adresse, je ne les déplace pas. L'agglo assure la dotation de bacs pour les nouvelles habitations et la réparation en cas de

Retrouvez les formulaires sur le site

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/dechets.

- 4 Je privilégie le compostage pour les déchets
- 5 Je jette mes emballages en verre uniquement dans les points de collecte prévus à cet effet et de 7h à 22h afin de préserver la tranquillité des riverains. J'apporte également mes papiers, journaux, magazines, textiles, dans les points de collecte.
- 6 Les gravats, déchets dangereux, végétaux, encombrants et cartons bruns doivent être déposés en déchèterie. 5 déchèteries sont à disposition sur le périmètre de l'agglomération. La plus proche est celle d'Ampuis, située route du stade à Verenay. Elle est ouverte le lundi et le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, ainsi que du mardi au vendredi de 14h à 18h30.

Les déchèteries sont gratuites pour les particuliers et accessibles grâce à une carte d'accès délivrée dans les mairies sur présentation d'un justificatif de domicile. L'accès est payant pour les professionnels.

# Brûlage des végétaux : UNE PRATIQUE À BANNIR

Le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers est interdit et puni d'une amende de 450 €. Il génère en effet des risques d'incendie, des nuisances et de la pollution atmosphérique. Vous ne pouvez pas incinérer vos déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes ou produits de la taille). Pensez plutôt à les broyer et les composter ou à faire du mulching et du paillage! Vous pouvez également les déposer en déchèterie. A noter que la compostière Agro Compost à Eyzin-Pinet offre un exutoire pour les gros volumes de déchets verts des usages particuliers, professionnels ou pour les communes (jusqu'à 3 tonnes par an et 500 kg par apport pour les particuliers).



, 13000 km

soit 700 fois plus de particules qu'un trajet de 20 km à la déchèterie!

# **COMMENT TRIER?**



























SAINTE-COLOMBE

# COMPOSTER, C'EST FACILE!

L'Agglo vous fournit un composteur gratuitement





20 21 22 23 24 25 26

27 28 29 30 31

# SAINTE-COLOMBE

,	שטננ	CCC											
Janvier 2020						Février 2020							
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	
Mars 2020								Avril 2020					
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
30	31												
		M	ai 20	20					Jui	in 20	20		
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					
		Juil	let 2	020					Ao	ût 20	20		
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9

U	Ven	Sam	Dim	
		1	2	
	7	8	9	
3	14	15	16	
0	21	22	23	
7	28	29		
20	20			
U		Sam	Dim	
	3	4	5	
,		11	12	
6	17	18	19	
3	24	25	26	
0				
20	20			
U		Sam	Dim	
ì	5	6	7	
1	12	13	14	
8	19	20	21	
5	26	27	28	
20	20			
U	Ven	Sam	Dim	
		1	2	
	7	8	9	
3		15		
		22		
7		29		Po
				0.

S	epter	mbre	202	0				Octo	bre :	2
Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	
1	2	3	4	5	6				1	
8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	
15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	
22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	
29	30					26	27	28	29	
N	lover	nbre	202	0			D	écen	nbre	2
Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	200
					1		1	2	3	
3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	
10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	
17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	1
24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	
	Jany	vier 2	2021							
Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim					
			1	2	3					
200	6	7	8	9	10		λο	IOLO	ORRES	SP.
5							W CX	UOI CI		
12	13	14	15	16	17		7.0		OULE	
			15 22	16 23	17 24	12		LES C	OULE	
12	13	14				13	2 : jou	LES C r férié	OULE	URS
12 19	13 20	14	22	23	24	15	2 : jou : col	LES C	des o	URS









# Déclarez vos ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est

propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation / nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr. En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants: assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr / 01 49 55 82 22.





Déjections canines, mégots, en particulier depuis le premier

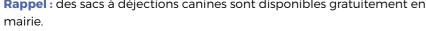


Attention : l'abandon de déchets sur le domaine public constitue une infraction passible d'une amende de 250 €.

Pour le bien-être et la santé de tous, le respect des règles élémentaires de vie en communauté doit être observé par chacun. Nous ne pouvons pas compter seulement sur le travail des agents communaux, qui assurent au quotidien l'entretien et le nettoyage de nos rues et de nos trottoirs. Alors comme le colibri de la célèbre légende amérindienne : faites votre



Rappel: des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement en





Les activités de jardinage ou de travaux qui génèrent du bruit sont réglementées par arrêté préfectoral. Par égard pour votre voisinage, merci de respecter les horaires autorisés :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h seulement.

# Création artistique

un automne sous le signe des rendez-vous manqués

Le second confinement auquel nous devons faire face a emporté l'annulation ou le report de nombreux évènements prévus en cette fin d'année.

Nous aurions aimé vous annon- Musée de l'Industrie textile et cer le Salon d'automne d'AZOTH à la Verrière des Cordeliers, dont la qualité des peintures et des sculptures présentées n'est plus à démontrer.

Nous aurions aimé vous faire découvrir les expositions de la Galerie Lety et de la Halle des Bouchers (centre d'art contemporain) à Vienne.

Nous aurions aimé partager avec vous l'édition 2020 de « Musées en fête », avec son lot d'animations au Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, au au Musée des Beaux-Arts de

Espérons que ce ne soit que partie remise et que cette page Culture puisse à l'avenir mettre en lumière, comme il se doit, la richesse de notre territoire en matière d'arts et de spectacle vivant.



D'ici là, revenons tout de même sur un évènement qui a marqué la fin de l'été : le Festival Ciné Eté.



Dans le cadre de l'opération « Ciné été » à Vienne et en pays viennois, la municipalité de Sainte-Colombe a accueilli pour la 2ème année consécutive une séance de cinéma en plein air qui s'est déroulée mercredi 2 Septembre 2020 à la tombée de la nuit, dans le clos derrière l'école.

Une centaine de personnes a pu assister, dans le respect des règles sanitaires, à la projection du film « Les Vétos », réalisé par Julie Manoukian. Ce film décrit le quotidien des vétérinaires en milieu rural et la difficulté à attirer et fidéliser la relève.

Merci aux élus présents et aux employés municipaux de la Commune pour leur investissement, à Vienne Condrieu Agglomération et à Céline Bracoud, la projectionniste.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3° édition!

# RESTER CHEZ SOI LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE une panoplie de solutions



# LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Grâce à son réseau d'aides ménagères et d'auxiliaires de vie, l'AIAD propose de nombreux services : entretien du logement, courses, accompagnement aux repas, aide au lever/coucher, à la toilette... Son offre

s'adresse aux séniors, aux personnes convalescentes ou en situation de handicap, mais aussi à tous ceux qui ont besoin d'un coup de main, de façon régulière ou ponctuelle. Elle permet à chacun de rester à domicile malgré les difficultés, de prévenir ou de retarder l'entrée en institution, de préserver l'autonomie, de soulager l'entourage.

A.I.A.D.

(Association Intercommunale d'Aide à Domicile) 10 rue de la Pavie 69420 CONDRIEU

Tél.: 04 74 78 74 78



Etre solidaire des plus fragiles et soulager les aidants, c'est un enjeu de société

GUY VACHON
Adjoint aux actions sociales,
à l'habitat et au logement social

La coordination des soins infirmiers et de l'aide à domicile

Un SPASAD propose à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile. Les services rendus par ce type de structure présentent de nombreux intérêts pour les personnes âgées ou handicapées : les personnes aidées ne sont plus obligées de faire appel à deux services, ni de coordonner leurs interventions. L'accompagnement est fluide et sécurisant. Les démarches et le dialogue avec le service intervenant à domicile sont facilités pour les personnes et les familles, puisqu'elles disposent d'un interlocuteur unique.

SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile) - tél.: 04 74 78 74 78

# le dispositif de téléalarme

La téléalarme est une technique de mise en relation 24h/24 et 7j/7 avec un centre d'écoute relié à un opérateur situé dans les locaux du SDMIS (Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours / Sapeurs-Pompiers). Elle permet d'obtenir une aide rapide et adaptée, sur simple appel.

S'adressant prioritairement aux personnes les plus fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou l'iso-

lement, les systèmes de téléalarme s'inscrivent dans les objectifs du maintien à domicile et de la réassurance en l'absence d'une présence constante de l'en-

Les élus du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Sainte-Colombe accompagnent son installation et procèdent mensuellement à une visite de contrôle. Celle-ci complète les tests automatiques effectués chaque semaine et permet d'entretenir un lien privilégié avec les bénéficiaires.

Contacter la Mairie pour tout renseignement : tél. 04 37 02 23 10

# Bienvenue aux entreprises qui ont choisi Sainte-Colombe!



# La Vie Claire

# Magasin de produits biologiques

Laurence et Stéphane vous accueillent, depuis le 1er octobre, dans leur magasin BIO « La Vie Claire » situé au pied du Parc aux Colombes, à l'angle de la rue des Cerisiers et de la RD 386.

Ils sont ravis de vous faire découvrir des produits biologiques de qualité, tels que des fruits et légumes de saison, du pain frais, un large choix de produits en vrac ainsi que des produits d'entretien naturels et des compléments alimentaires.

Leur particularité : un univers entier dédié à l'aromathérapie pour soigner les maux du quotidien de façon naturelle.

Evidemment, les producteurs proches de chez vous sont mis à l'honneur : du miel et de la bière du Pilat, du fromage, du vin...

Ouvert du lundi au jeudi de 8h45 à 13h et de 15h à 19h, ainsi que les vendredis et samedis sans interruption de 8h45 à 19h.

Tél.: 04 37 04 61 61 www.lavieclaire.com



# L'Adresse

# Boulangerie-pâtisserie

Après une reconversion professionnelle en boulangerie-pâtisserie sur Paris et de belles expériences notamment à l'Hôtellerie Beau Rivage de Condrieu. Samantha et Alexandre ont décidé de créer leur propre affaire.

Passionnés par leur métier, Sam et Alex proposent viennoiseries, pâtisseries, pain traditionnel, mais aussi toute une gamme de pains spéciaux, sandwichs... 100% « fabriqués maison », pour le plus grand plaisir de nos papilles!

Entourés par Myriam et Jonathan, ils vous accueillent dans une ambiance moderne et lumineuse, à l'angle de la rue Garon et de la RD 386.

Un coin détente est à votre disposition pour déguster tranquillement un café, un thé... accompagné ou non d'une pâtisserie.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi de 7h à 13h. Tél. 04 74 20 55 75



Sainte-Colombe est une ville attractive et cela se traduit par une dynamique d'installation de nouvelles entreprises, auxquelles nous souhaitons la bienvenue, et par des projets de développement ou d'amélioration de la visibilité, que nous nous efforcons d'accompagner financièrement aux côtés de l'Agglo et de la Région. Bravo à ces belles initiatives!

**STÉPHANE ROBERT** Adjoint à l'économie



le milieu paramédical, Catherine a fait le choix d'une reconversion en naturopathie. Diplômée de l'institut de naturopathie Euronature de Lyon et formée à l'iridologie, à la réflexologie, à la sophrologie et aux massages bien-être, Catherine vous accueille depuis début septembre dans son cabinet situé au 184 place Aristide Briand.

Sur rendez-vous du lundi au mercredi, de 8h à 18h

# Mobilisez \_\_ les mesures

Commerçants, agriculteurs, artisans, indépendants... sont souvent submergés face à la pléthore d'aides

mises en place par l'Etat, la Région, les chambres

Retrouvez l'ensemble des mesures de soutien à l'économie : délais de paiement d'échéances sociales et/ ou fiscales, remise d'impôts directs, report de paiement de loyers, fonds de solidarité, prêt de trésorerie garanti par l'Etat, rééchelonnement de crédits bancaires, dispositifs chômage partiel, médiateur des entreprises en cas de conflits, plan de soutien aux entreprises exportatrices...

https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures

# **Consommez local:** pensez à nos commerçants pour vos courses alimentaires

## Epicerie Le Jardin de Provence

1 rue Garon / 04 74 85 47 60 Du mardi au samedi de 7h30 à 19h30. le dimanche de 8h à 12h30

## La Vie Claire

55 rue des Cerisiers / 04 37 04 61 61 Du lundi au jeudi de 8h45 à 13h et de 15h à 19h, les vendredis et samedis de 8h45 à 19h

## Charcuterie-traiteur Pétrucha

48 rue Garon / 04 74 53 23 78 Les mardis, jeudis, vendredis 8h-13h et 15h30-19h30, le mercredi 8h-13h, le samedi 8h-13h et 14h30-18h

## **Boucherie-charcuterie Albanez**

43 RD386 / 09 53 04 48 56 Du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h (15h-18h30 le samedi), le dimanche de 8h à 12h30

Boulangerie-pâtisserie «Au Coeur des **douceurs»** 41 rue Garon / 04 74 85 34 25 Du mardi au samedi de 5h30 à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 5h30 à 12h

## Boulangerie-pâtisserie

## La Passerelle Gourmande

86 rue Garon / 06 87 40 29 56 Du lundi au samedi (fermé le mercredi) de 6h30 à 19h, le dimanche de 6h30 à 12h30

## Boulangerie-pâtisserie L'Adresse

4 rue Garon / 04 74 20 55 75 Du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi de 7h à 13h

## Fromager Nicolas Dutel

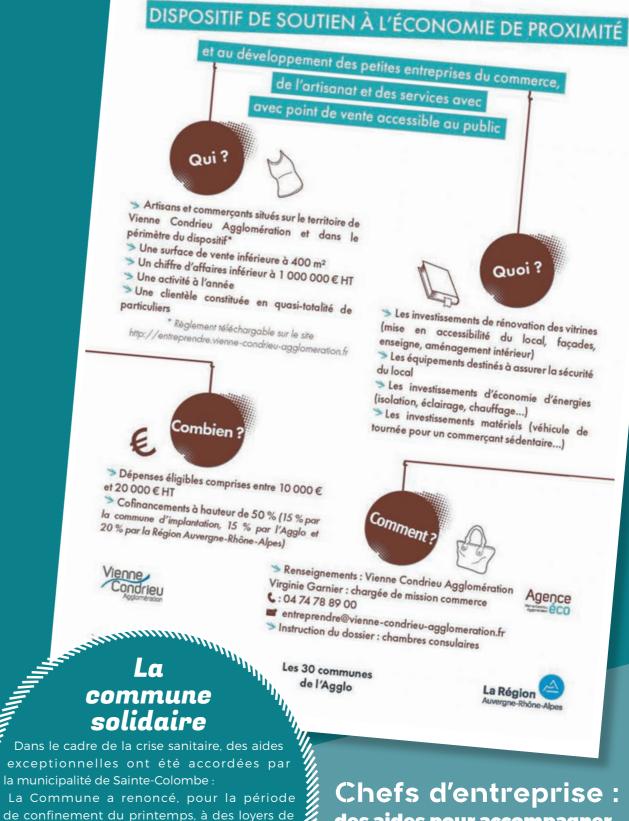
Place du cimetière, rue Coste 06 33 47 44 77 le jeudi de 16h à 19h

## Maraîcher bio Les Petits Jardins

104 rue des Petits jardins / 06 75 02 59 22 Le vendredi de 16h à 19h

# **Sainte-Colombe soutient ses commerces**

Depuis juin 2020, plus de 20 000 € ont été investis sur Sainte-Colombe par la Commune, Vienne Condrieu Agglomération et la Région pour accompagner l'initiative privée. Concrètement, ces aides ont servi à rénover la devanture de la charcuterie Pétrucha et à faciliter l'installation du commerce La Vie Claire.



# des aides pour accompagner vos projets

Vous souhaitez vous implanter, vous développer, renforcer votre attractivité ou vos liens avec le tissu économique local? L'Agence éco de Vienne Condrieu Agglomération et la Mairie de Sainte-Colombe vous accompagnent dans votre projet.

Agence

Nanne Condition ECO

locaux commerciaux dont elle est propriétaire,

En 2020, l'installation de terrasses

sur le domaine public est aussi

pour un montant d'environ 4 800 €.

entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

# Les Petits Futés

•••••••

# accueil de loisirs

Les vacances d'octobre sont terminées, super-héros et sorcières ont repris le chemin de l'école.

Malgré le protocole sanitaire, tout s'est bien passé : les enfants étaient plongés dans une atmosphère joyeuse et bienveillante. L'équipe s'est investie dans la création de grands jeux, qui ont eu beaucoup de succès, tout comme les spectacles jeunes publics auxquels Suite à l'enquête faite auprès des parents sur les ont participé les plus jeunes : « Téréaufa » proposé par TEC et « Bulloween » par ACTE2. Les plus grands ont ront leurs portes les 21, 22 et 23 décembre pour les pu appréhender l'Univers, avec les ateliers du planéta- vacances de fin d'année si les conditions sanitaires le rium de Vaulx-en-Velin et jouer les héros au Laser-gapermettent. N'hésitez pas à consulter le site de l'assome de Salaise. Avec des activités ludiques et variées - ciation ou contacter la directrice Annie Caire pour tout déco, kapla, cuisine, sports... - tout le monde y a trouvé renseignement. son compte.



besoins en accueil de loisirs, Les Petits Futés ouvri-

## **ALSH Les Petits Futés**

Place Charles de Gaulle - 69560 Sainte-Colombe 06 63 82 04 70

alshlespetitsfutés.fr/alsh.petitsfutes@gmail.com

# septembre 2020 et nous vous espérons en pleine forme. En raison du contexte sanitaire, certaines consignes sont bien sûr à observer, notamment porter le masque et venir avec son tapis personnel.

La nouvelle saison 2020-2021 a commencé le 14

La Valoisienne

Les activités proposées :

- → **Sport Entretien pour hommes** : le lundi de 17h30
- → Sports Santé et Détente : le mardi de 15h à 16h et le mercredi de 17h à 18h et de 18h30 à 19h30
- → Sports Détente pour adultes (tendance forme

le mardi de 17h30 à 19h et le jeudi de 7h30 à 8h30, de 8h45 à 9h45 et de 10h15 à 11h15

→ Yoga Hatha le lundi de 9h30 à 11h et le mercredi de

A noter que, pour cette saison, le Yoga Hatha du jeudi de 18h30 à 19h15 et le Yoga Enfants 6-12 Angela est en formation et reviendra en septembre 2021 avec d'autres postures pour votre confort. de La Valoisienne. CLIN D'ŒIL .

Ce que j'aime dans les villes ce sont les arbres qu'elles contiennent.

Jean Giono



À bientôt parmi nous et rendez-vous samedi 27 mars ans du vendredi de 18h à 19h sont suspendus. 2021 à 20h30 pour notre soirée Théâtre à la Verrière des Cordeliers et vendredi 4 juin 2021 pour les 40 ans

La Présidente, **Georgette Babois** 



# Sainte-Colombe / Vienne Danse Sportive

Après une période difficile, la pratique et l'enseignement de la danse ont été autorisés à la rentrée 2020. Nous sommes heureux de pouvoir nous retrouver le jeudi soir à la Verrière des Cordeliers, pour danser toutes les danses de salon, latino et rock. Chers amis danseurs et danseuses, n'hésitez pas à rejoindre nos cours de danse pour adultes, dans une ambiance sympathique et conviviale ! En ce qui concerne nos manifestations

annuelles, nous espérons pouvoir organiser notre Loto le dimanche 7 février 2021, mais n'envisageons pas de soirée dansante dans l'immédiat. N'hési-

tez pas à nous contacter, nous sommes à votre entière disposition. Amicalement.

**Arnaud Torres.** Président

Place Charles de Gaulle - 69560 Sainte-Colombe | 06 13 29 72 99 saintecolombe-danse.com/agnes-scvds@laposte.net

# Judo club

Les cours ont repris lundi 7 septembre dernier à la nouvelle halle sportive de Saint-Romain-en-Gal

- → Nés en 2015-2016 : le mercredi de 16h à 17h
- → Nés en 2013-2014 : le mercredi de 15h à 16h
- → Nés en 2011-2012 : le lundi et le jeudi de 18h à 19h
- → Nés entre 2007 et 2010 : le lundi de 19h10 à 20h20 et le jeudi de 19h à 20h30
- → 2009-2010 minimes, cadets, juniors, seniors : le jeudi de 19h à 20h30
- → Adultes mixtes : le lundi de 20h20 à 21h20
- → Adultes et Minimes Judo, Ju Jitsu, Grappling, Lutte, Sambo :

le lundi de 20h20 à 22h

→ Adultes - Ju Jitsu : le jeudi de 20h30 à 22h 06 63 89 27 60 / ententejudostromainengal@gmail.com





250 avenue du 8 mai 1945 69560 Sainte-Colombe 04 74 57 66 54 / www.naturama.fr coordination@naturama.fr

# Naturama éducation à l'environnement

Chaque ler mercredi du mois, Naturama propose à ses adhérents (tarif: 15 € l'année), petits et grands, sous réserve d'inscription préalable sur Hello Asso

## https://helloasso.com/assocations/naturama

- → Visite de la ferme de 10h à 12h avec parcours pédagogique/ ateliers et découverte du site
- → Club jardin de 14h à 16h (3 Clubs ou 3 visites inclus dans l'adhésion annuelle).



Nous recherchons des bénévoles bricoleurs, amoureux des animaux, jardiniers, pour aider notre association.



# Dhagpo Sainte-Colombe / Vienne

Le centre d'études bouddhique Dhagpo a repris ses séances de méditation depuis le 7 septembre. La participation se fait uniquement sur réservation, afin de respecter au mieux les gestes barrières et les distances entre chacun. Nous vous proposons trois séances de méditation par semaine, ouvertes à tous : le lundi et le jeudi de 18h45 à 19h45 et le mardi de 19h30 à 20h30. Nous vous souhaitons une belle saison, très sereine. Christiane Nivert

18, passage d'Armes - 69560 Sainte-Colombe | 06 21 61 46 85 stecolombe-vienne.dhagpo.org | chr0751@free.fr

# Azoth

En ces temps troubles où les relations sociales sont mises à mal. l'exposition Azoth aurait dû ouvrir ses portes le mardi 17 novembre 2020 à la Verrière des Cordeliers, bilité, Azoth a pu et peut exprimais nous n'aurons pas ce plaisir. Azoth remercie chaleureusement son créateur. Claude Sartelet. qui a mené son équipe pendant de qualité pour le plaisir des yeux. 17 années consécutives pour Azoth poursuit cet engagement et promouvoir et faire connaître non seulement des artistes régionaux, mais aussi des artistes plus A très bientôt.

Lui-même artiste, il a poussé l'élégance et la délicatesse dans le choix d'œuvres, peintures et sculptures de toutes tendances, formes. matières, couleurs. Il reste à nos côtés en temps que Président d'honneur. Riche de cette sensimer sa reconnaissance à travers toutes les œuvres qui ont contribué à offrir aux visiteurs un art la nouvelle équipe continuera dans l'esprit que lui avait insufflé Claude.

lointains, au-delà des frontières. Marie-Elisabeth Ferré, Présidente





# Cyclo Club

Cette année 2020 est particulière pour notre pays et pour tous les clubs et associations qui n'ont pu ni organiser, ni participer à des rencontres.

En temps normal, les membres du club :

- année, ils ont tous été annulés.
- → se réunissent le week-end de Pentecôte pour 2 ou 3 jours de vélo. La destination 2020 était Apt et le Luberon, mais l'hôtel était fermé : le week-end a donc été reporté à 2021.
- → organisent en septembre un séjour de 7 à 10 jours. La destination 2020 était la Bretagne. La solution trouvée par le club en 2020 pour pédaler ensemble : proposer des sorties à la journée, dans un rayon de maximum 1h30 en voiture et sur des itinéraires insolites. 7 sorties ont ainsi eu lieu du 9 au 17 septembre dans les pays des Bauges, du Bugey, de Roanne, Roybon, Annonay, Crest et Mornant, avec chaque fois de 7 à 17 cyclistes présents.

Cette année, la journée Boudin, prévue le 15 novembre, n'a pas pu se tenir. C'est bien dommage, car c'est la principale ressource financière du club. L'assemblée générale du 4 décembre est également annulée. Laissons filer cette mauvaise année et espérons que 2021 soit meilleure!

Philippe Petit, Secrétaire du club 06 74 76 67 15 cyclosaintecolombe@gmail.com



Début de saison au ralenti pour le Moto Club de Sainte-Colombe. Le coronavirus nous a obligé à annuler notre séjour en Italie, ainsi que notre soirée → participent à 5 ou 8 rallyes dans la région. Cette dansante, notre participation aux motards du Viaduc, notre matinée diots et nos marchés de la moto.

> Les adhésions sont en revanche en augmentation, avec à ce jour 56 adhérents.

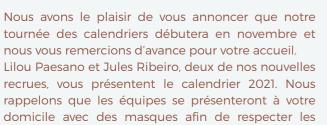
> Et une revue est parue en 2020, qui relate l'histoire du Moto Club, de sa création en 1955 à nos jours. Elle a été financée par des annonceurs à qui j'adresse mes remerciements.

> Quelques sorties motos ont aussi eu lieu localement. Le 21 juin, nous apprenions une triste nouvelle : le club de moto italien Rudiano Motori perdait son Président, Andréa Cominelli victime d'un accident de moto, et nous perdions un grand ami. Nos pensées vont à Daniella, sa compagne, qui était passagère et se rétablit doucement. C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons fait le voyage en Italie afin de dire adieu à notre ami Andréa et être aux côtés de sa famille et des motards de Rudiano Motori.

> Vu le contexte actuel, nos projets d'ici la fin de l'année restent incertains: barbecue annuel du Moto Club, repas de fin d'année et peut-être le dernier marché de la moto de l'année, suivi de la fête des lumières le 8 décembre à Sainte-Colombe.

Christian Colin, Le Président 06 75 60 60 31 / adcmoto@sfr.fr







précautions sanitaires.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Lucrèce Vittes le 27 mars dernier. Agée de 85 ans, elle était la Vice-présidente de notre comité. Son mari, Pierre Vittes, membre créateur du comité, était aussi Secrétaire du comité départemental. Lucrèce a beaucoup participé avec son mari et, une fois veuve, a adhéré à la FNACA. En décembre 2000. elle était nommée Trésorière adjointe et en 2003, élue Vice-présidente. Louis Dreux, Vice-président national de la FNACA, lui remettait en 2008 le diplôme d'honneur. Depuis environ 2 ans, son état de santé ne lui permettait plus de participer activement à la vie de notre comité. En raison des consignes liées à la crise du coronavirus, nous n'avons malheureusement pas pu l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, mais envisagions une petite cérémonie en sa mémoire à la Toussaint, en présence de sa famille. La saison 2019-2020 a été perturbée par la COVID 19 : pas de concours de pétanque, pas de voyage et pas de cérémonie du 19 mars. Nous avons tout de même participé à deux cérémonies réduites, avec notre drapeau. Les Maires ont déposé des fleurs au pied des monuments de nos 2 communes à l'occasion du 8 mai, du 18 juin et du 11 novembre. Nous espérons que la saison 2020-2021 se présentera sous de meilleurs auspices.

Le Secrétaire, Gilbert Hipp



# Amicale des **Parachutistes** de Vienne Sainte-Colombe

L'année 2020 est cicatricielle également pour notre Amicale. D'une part en raison de la disparition de notre camarade Alain Chevrier, à qui nous avons rendu un dernier hommage lors de ses funérailles le 3 mars dernier. D'autre part en raison de cette pandémie de COVID 19. La situation a évidemment impacté tous nos programmes et notre fonctionnement. Nous nous sommes adaptés à une timide reprise. avec la mise en place de mesures spécifiques pour les cérémonies commémoratives et les diverses activités. Notre repas dansant de mars a évidemment été annulé et la situation sanitaire nous conduit à l'identique pour mars 2021. Reporté au 9 septembre 2020, nous avons pu savourer notre excellent repas de cohésion organisé à la Croix de Montvieux sur les hauteurs de Pélussin. Espérons que nous pourrons fêter l'Epiphanie par le tirage des Rois planifié le 13 janvier 2021. N'oublions pas que la fraternité, la convivialité, la bonne humeur et l'état d'esprit unique restent ancrés au sein de nos paras. Par conséquent, paras militaires actifs ou anciens, paras sportifs, amis, sans hésitation rejoignez-nous pour conserver et renforcer cette culture et l'ambiance existante. «... Et par Saint Michel vivent les parachutistes... »

Patrick Culot, Secrétaire.

Marc Bruchon, Président 04 74 57 60 10 / 06 84 02 75 81 **Rémi Baiutti.** Trésorier 04 37 02 04 47 / 06 75 84 90 31 Patrick Culot, Secrétaire 06 15 57 00 43



# **Prochaines activités**

- → 8 décembre : venez nous retrouver rue Garon et avenue Paul Doumer, où la paroisse proposera lumignons et signets pour dire merci à Marie. L'église sera également ouverte et illuminée toute la soirée.
- → Noël des enfants le 20 décembre : la paroisse organise le Noël des enfants à la Verrière des Cordeliers de 14h à 17h30. De nombreuses animations, des jeux, des activités manuelles, une crèche vivante et un délicieux goûter seront proposés gratuitement à toutes les familles de Sainte-Colombe et des villages voisins. Tous invités, venez nombreux!

# Horaires des messes

(sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires):

- → Les jeudis à 18h30 au Clos Sainte-Marie, rue du Dr Trénel
- → Les dimanches à 10h30 à l'église de Sainte-Colombe.

Pour les messes de Noël, consulter le site de la paroisse ou les affichettes chez les commerçants.

En dehors des célébrations, l'église est ouverte le samedi de 9h30 à 11h et le dimanche de 14h à 17h.



# Pour tout connaître sur les activités de la paroisse ou prendre rdv avec un prêtre :

Tél: 04 74 53 11 55 (laisser un message) | 06 82 73 59 42 Courriel: secretariat.saintferreol@gmail.com www.paroissesferreoletozanam.fr



diocèse de lyon

# Agenda

# **Chaque 1er mercredi du mois**

→ Animations Naturama : visite de la ferme de 10h à 12h et club jardin de 14h à 16h

# Du 7 au 12 décembre 2020

→ Distribution de colis de Noël à la Verrière des Cordeliers pour les habitants âgés de plus de 70 ans (sur rdv)

# 8 décembre 2020 [ANNULÉ]

→ Fête des lumières dans les rues de Sainte-Colombe et sur la place Aristide Briand, animée par l'Amicale des pompiers, l'Association paroissiale Saint-Ferréol et le Moto Club

## 13 décembre 2020

→ Les Foulées de Barlet à Saint-Romainen-Gal

# **20 décembre 2020**

→ Noël des enfants à la Verrière des Cordeliers, organisé par l'Association paroissiale Saint-Ferréol

# **7 février 2021**

→ Loto à la Verrière des Cordeliers, organisé par l'école de danse SCVDS

## 6 mars 2021

→ Vente de produits du terroir au local associatif Place Aristide Briand. assurée par l'Association des chasseurs

## 21 mars 2021

→ Repas dansant à la Verrière des Cordeliers, proposé par l'Amicale des parachutistes

## 27 mars 2021

→ Soirée théâtre à la Verrière des Cordeliers, sous l'égide de La Valoisienne

## 1er mai 2021

- → Vins et Rigottes en fête
- → Marché aux fleurs à Condrieu

# 4 juin 2021

→ Les 40 ans de La Valoisienne à la Verrière des Cordeliers



# **Numéros d'urgence**

SAMU: 15 ou 112 depuis un portable

SAMU social: 115 **POMPIERS:**18

POLICE:17 POLICE MUNICIPALE: 04 37 02 23 17 / police@ste-colombe.fr

**GENDARMERIE D'AMPUIS**: 04 74 56 10 26

# **Services publics**

MAIRIE: 04 37 02 23 10 / mairie@ste-colombe.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Fermé au public les mardis après-midi. Permanence Etat civil le 1er samedi du mois de 9h à 12h

- VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION: 04 74 78 32 10 / info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- LA POSTE: 36 31 / www.laposte.fr. Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17 h, ainsi que le samedi de 9h à 12h. Levée du courrier à 16h en semaine et à 11h le samedi
- **ÉCOLE**: 04 37 02 23 16 / direction69560@orange.fr
- GARDERIE DE L'ÉCOLE: 04 37 02 23 19 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30
- CRÈCHE TESSELLE ET MARTELINE: 04 74 85 30 51 / tesselle@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- ▶ RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES « lers pas » : 04 74 85 23 91 rampremierspas@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**: 160, RD 386 Sainte-Colombe. Ouverte tous les jeudis de 14h30 à 16h30
- LA VERRIÈRE DES CORDELIERS: 04 74 53 03 70 / verriere@ste-colombe.fr
- DÉCHÈTERIE D'AMPUIS (VERENAY): 04 74 53 45 16

Ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h30, les lundis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

# **Professionnels de santé**

- **HÔPITAL LUCIEN HUSSEL DE VIENNE**: 04 74 31 33 33
- CLINIQUE TRÉNEL À SAINTE-COLOMBE : 04 74 53 72 72
- TAXI AMBULANCE « LA COLOMBE AMBULANCES »: 04 74 85 30 99
- CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE: Dr Ford 04 74 57 17 81
- CABINET DE PÉDIATRIE, PNEUMOLOGIE ET ALLERGOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT : Dr Atmani-Henry 04 74 59 47 48
- CABINET D'OPHTALMOLOGIE (SAINT-ROMAIN-EN-GAL): Dr Dumas-Stoeckel 04 74 85 79 88
- CABINET DENTAIRE: Philippe Moreau 04 74 53 05 68
- CABINETS D'INFIRMIÈRES: Mylène Azzopard et Céline Berthier 07 68 85 70 95 / Béatrice Guillot et Catherine Rimbert 07 60 13 50 55
- MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES: Rachel Anula-Pichot 06 07 44 42 61 / Anne-Blandine Desmerger 09 53 39 86 84 / Martine Ouvrier-Bonnaz 04 74 53 75 25 / Kiné Trénel (SCM) 04 74 53 75 27
- CABINET D'OSTÉOPATHIE : Guillaume Alacoque 04 74 20 62 15
- CABINET D'ORTHOPHONIE: Laurence Fagot 04 74 53 95 51
- PHARMACIE JALLES (SAINT-ROMAIN-EN-GAL): 04 74 53 14 22 (pharmacie de garde : 3237)

# **Aide sociale**

- ASSISTANTE SOCIALE ET PUÉRICULTRICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE : 04 74 56 60 27
- **AIAD ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE (CONDRIEU)**: 04 74 78 74 78

# Sainte-Colombe La petite perle du Mône



est disponible en mairie de Sainte-Colombe ainsi qu'au Pavillon du Tourisme de Vienne Condrieu cours Brillier à Vienne au prix de 29 €

